



St-Gall, le 12 avril 2024

## Communiqué de presse

### Le bronze pour bvger.ch

**Le nouveau site web du Tribunal administratif fédéral a remporté la médaille de bronze du Best of Swiss Web, dans la catégorie «Public Value».**

Le Tribunal administratif fédéral, sis à St-Gall, a mis en ligne son nouveau site web au cours de l'été 2023. Par ce relancement, il a voulu moderniser son image et sa présence numériques mais aussi simplifier la structure des contenus du site.

Le projet a aussi suscité l'intérêt des experts du concours spécialisé «Best of Swiss Web». Lors de la soirée de remise des prix, le 11 avril à Dübendorf, le jury a ainsi décerné à l'équipe des responsables du TAF la médaille de bronze dans la catégorie «Public Value». Le nouveau site web du tribunal a convaincu par son design en même temps moderne et sérieux, rapprochant la justice du grand public. Le fait d'agréger des données de systèmes satellites sur [www.bvger.ch](http://www.bvger.ch) constitue également sur le plan technologique une solution intelligente et logique pour les groupes cibles.

#### Label de qualité

Andreas Notter, responsable de la communication au TAF, se réjouit beaucoup de cette distinction: «Nous sommes un tribunal jeune et moderne. Et c'est justement ce que nous voulons exprimer à travers notre site web, en offrant un accès facile et convivial aux groupes cibles et des contenus déterminants.» Le chef du projet Lukas Würmli est également très fier: «Cela fait du bien de voir son travail ainsi reconnu par des experts. C'est un beau label de qualité pour notre site internet.»

Le relancement du site a été effectué en collaboration avec l'agence de communication de Suisse orientale DACHCOM.digital.

#### Contact

Lukas Würmli  
Spécialiste en communication  
+41 (0)58 484 92 00  
+41 (0)78 870 52 94  
[medien@bvger.admin.ch](mailto:medien@bvger.admin.ch)

Andreas Notter  
Responsable de la communication  
+41 (0)58 468 60 58  
+41 (0)79 460 65 53  
[medien@bvger.admin.ch](mailto:medien@bvger.admin.ch)

### **Le Tribunal administratif fédéral en bref**

Créé en 2007, le Tribunal administratif fédéral (TAF), sis à St-Gall, est le plus grand tribunal de la Confédération avec 73 juges (65 EPT) et 375 collaborateurs (314.7 EPT). Il connaît des recours contre des décisions rendues par des autorités administratives fédérales et, dans certains domaines, par des autorités cantonales. Dans de rares procédures par voie d'action, il statue également en première instance. Le TAF est composé de six cours qui rendent en moyenne 6500 décisions par année.